



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

SEANCE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt le quinze octobre à 18 heures, l'organe délibérant de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon s'est réuni à la salle des fêtes de Gargas, sous la présidence de Gilles RIPERT.

DÉLIBÉRATION N° CC-2020-132

OBJET : COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES (CLECT)

MEMBRES EN EXERCICE : 48 - QUORUM : 25 - PRESENTS : 40 - PROCURATIONS : 6 - VOTANTS : 46

**Présents :**

APT : Mme Dominique SANTONI, M. Jean AILLAUD, Mme Émilie SIAS, Mme Gaëlle LETTERON, M. Frédéric SACCO, M. Patrick ESPITALIER, Mme Véronique ARNAUD-DELOY, M. André LECOURT, Mme Laurence GREGOIRE, M. Jean-Louis CULO, M. Dominique THEVENIEAU, Mme Céline CELCE

AURIBEAU : M. Roland CICERO

BONNIEUX : Mme Evelyne BLANC

BUOUX : Mme Amélie PESSEMESE représentée par M. Hervé PLANCHON

CASENEUVE : M. Gilles RIPERT (Président)

CASTELLET-EN-LUBERON : M. Roger ISNARD

CÉRESTE : M. Gérard BAUMEL représenté par Mme Céline MALLEGOL

GARGAS : Mme Laurence LE ROY, M. Patrick SIAUD, M. Benjamin BAGNIS

GIGNAC : Mme Sylvie PASQUINI

GOULT : M. Didier PERELLO

JOUCAS : M. Lucien AUBERT

LACOSTE : M. Mathias HAUPTMANN

LIOUX : M. Francis FARGE

MURS : M. Christian MALBEC

MÉNERBES : M. Patrick MERLE

ROUSSILLON : Mme Gisèle BONNELLY

RUSTREL : M. Pierre TARTANSON

SAIGNON : M. Jean-Pierre HAUCOURT

SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON : Mme Charlotte CARBONNEL

SAINT-PANTALÉON : M. Luc MILLE

SAINT-SATURNIN-LÈS-APT : M. Christian BELLOT, M. Yves MARCEAU, Mme Sandrine ISSON, Mme Patricia BAILLARD

SIVERGUES : Mme Martine CALAS

VIENS : M. Frédéric ROUX

VILLARS : Mme Sylvie PEREIRA

**Absents :**

BONNIEUX : M. Pascal RAGOT

LAGARDE D'APT : Mme Elisabeth MURAT

**Procurations :**

APT : M. Cédric MAROS donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY, Mme Isabelle TAILLIER donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, M. Yannick BONNET donne pouvoir à M. Frédéric SACCO, Mme Sylvie TURC donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI, M. Christophe CARMINATI donne pouvoir à Mme Céline CELCE

GARGAS : Mme Claire SELLIER donne pouvoir à Mme Laurence LE ROY

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20201015-2020-132-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2020  
Date de réception préfecture : 20/10/2020

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la Loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Vu, la délibération n°2020-35 du 16 juillet 2020 créant la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon selon la composition suivante :

- 2 représentants titulaires et 2 suppléants pour la commune d'Apt
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant par commune pour les autres communes

Vu, les délibérations des communes membres de la Communauté de communes proposant des noms de représentants pour cette commission,

Le Président propose au conseil de délibérer.

**L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
OÙ L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

À l'unanimité,

Procède, à l'installation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées conformément à la liste suivante :

COMMUNES	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
APT	Madame	Dominique	SANTONI	Monsieur	Jean-Louis	CULO
	Monsieur	Jean	AILLAUD	Monsieur	Frédéric	SACCO
AURIBEAU	Monsieur	Roland	CICERO	Monsieur	Nicolas	LAGARDE
BONNIEUX	Monsieur	Pascal	RAGOT	Madame	Evelyne	BLANC
BUOUX	Monsieur	Hervé	PLANCHON	Monsieur	Louis	SADOUL
CASENEUVE	Monsieur	Gilles	RIPERT	Madame	Chantal	EXBRAYAT-DUMAS
CASTELLET-EN-LUBERON	Madame	Anne-Cécile	ERTLÉ	Madame	Marie-Christine	MANGEOT
CÉRESTE	Monsieur	Gérard	BAUMEL	Monsieur	Jean-Louis	DE BOISSEZON
GARGAS	Monsieur	Pascal	BOUXOM	Monsieur	Bruno	VIGNE-ULMIER
GIGNAC	Madame	Sylvie	PASQUINI	Monsieur	Guy	AUBERT
GOULT	Monsieur	Didier	PERELLO	Madame	Mauricette	CENCIARELLI
JOUCAS	Monsieur	Lucien	AUBERT	Monsieur	Maurice	JEAN
LACOSTE	Monsieur	Mathias	HAUPTMANN	Madame	Patricia	LOUCHE
LAGARDE D'APT	Madame	Elisabeth	MURAT	Madame	Martine	RAYNE
LIoux	Monsieur	Francis	FARGE	Monsieur	Patrice	FOURNIER
MÉNERBES	Monsieur	Patrick	MERLE	Monsieur	Christian	RUFFINATTO
MURS	Monsieur	Christian	MALBEC	Madame	Patricia	HAESEVOETS
ROUSSILLON	Monsieur	Gérard	DEBROAS	Madame	Gisèle	BONNELLY
RUSTREL	Monsieur	Pierre	TARTANSON	Monsieur	Philippe	ESCOFFIER
SAIGNON	Monsieur	François	DUPOUX	Monsieur	Christophe	SLECK
ST MARTIN DE CASTILLON	Madame	Charlotte	CARBONNEL	Monsieur	Laurent	BERTEL
ST PANTALÉON	Monsieur	Luc	MILLE	Madame	Evy	JOBIN
ST SATURNIN LÈS APT	Monsieur	Christian	BELLOT	Monsieur	Yves	MARCEAU
SIVERGUES	Madame	Martine	CALAS	Madame	Muriel	MATAMOROS
VIENS	Monsieur	Frédéric	ROUX	Madame	Viviane	DARGERAY
VILLARS	Madame	Sylvie	PEREIRA	Monsieur	Christophe	CASTANO

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20201015-2020-132-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2020  
Date de réception préfecture : 20/10/2020

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président  
Gilles RIPERT



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.*



